



**CTSD Carte scolaire  
du 10 avril 2020  
Déclaration de l'UNSA Éducation**

Madame la Directrice académique,  
Mesdames, Messieurs,

Avant d'examiner les problématiques de la Carte scolaire, l'UNSA Éducation souhaiterait aborder au préalable tout le questionnement lié à la gestion de la crise du Coronavirus dans le cadre départemental de l'Éducation nationale. Nous pensons qu'il est bien que ces nombreuses interrogations et craintes de nos collègues soient débattues au sein d'un CHSCTD nécessaire avant la fin du confinement. Néanmoins, nous en exposons ci-après.

L'accueil des enfants des personnels soignants a été, semble-t-il, organisé dans chaque circonscription par l'IEN, qui a privilégié leur regroupement dans 3 ou 4 écoles, permettant ainsi aux directeurs, en amont d'une information faite aux familles, de ne pas aller dans leur école pour éventuellement en accueillir. Pour l'UNSA Éducation, la première des priorités est la santé des personnels. Il n'est pas indispensable de faire prendre un risque à un personnel quand le télétravail est possible, d'envoyer des directrices ou des directeurs dans leur école pour garder les murs. L'accueil de ces enfants ne peut se faire que par des enseignants volontaires sur le temps de classe. Il semblerait que le volontariat soit suffisant pour couvrir les besoins. Les municipalités organisent le temps hors classe avec son personnel. En Vendée et par circonscription, combien y a-t-il d'écoles qui regroupent les élèves des personnels soignants ? Existe-t-il des écoles qui ne rentrent pas dans ce dispositif et qui oblige donc à un enseignant d'aller à l'école si nécessaire ? Combien y a-t-il d'enfants accueillis en moyenne ? Combien y a-t-il d'enseignants volontaires ?

L'UNSA Éducation est très attachée aux valeurs de laïcité et trouve dommage qu'il y ait dans certaines circonscriptions l'accueil d'élèves de l'enseignement catholique et du public en même temps dans les écoles publiques par des enseignants des deux réseaux. Cela induit de la confusion pour les parents. Non, les valeurs défendues dans le réseau privé ne sont pas toutes identiques à celles du réseau public.

Nous espérons que toutes les mesures sanitaires soient prises dans ces écoles pour qu'il n'y ait pas de contamination et déplorons l'absence de masques. Il n'est pas envisageable qu'un enfant ou un adulte tombe malade du fait qu'il ait fréquenté ce lieu.

La continuité pédagogique a été très bien investie par les enseignants, peut-être trop pour certains qui ont donné beaucoup de travail à leurs élèves et ont passé des heures à le préparer. Nous remercions la mutualisation du contenu et des outils faite par les inspecteurs et les conseillers pédagogiques, cela a permis d'aider les professeurs à repenser leur enseignement et à ajuster le travail communiqué aux élèves. Nous regrettons que les outils informatiques soient sous-dimensionnés pour supporter en grand nombre de connexion, E Primo, E Lyco, boîtes mails académiques... Le flux devoirs faits à la maison permet d'atténuer la fracture numérique mais, par la suite, il sera opportun de poser la question de l'équipement numérique pour tous les élèves.

La Vendée a obtenu en décembre 2019 un poste pour la rentrée 2020 (contre – 19

postes en 2018, - 18 postes en 2019) pour une baisse prévue de 332 élèves, soit une baisse prévisionnelle d'effectif deux fois moins forte que les années précédentes. Le 27 mars, Jean-Michel Blanquer a fait des annonces sur la Carte scolaire qui en ont surpris plus d'un :

- En milieu rural, pas une seule fermeture de classe ne se fera sans l'accord des maires.
- En milieu urbain, le solde ouverture-fermeture sera examiné pour s'assurer d'une amélioration du taux d'encadrement dans chaque commune.

Pour l'UNSA Éducation, ces annonces ne pouvaient se faire à moyen constant, au risque de récupérer des postes dans les RASED, parmi les remplaçants, dans les décharges de direction..., et se félicite que le Ministre de l'Éducation a abondé la dotation initiale. Pour la Vendée, celle-ci a été augmentée de 17 postes. La Carte scolaire se fait donc avec une dotation de 18 postes, qui permettra, nous l'espérons, de répondre aux situations difficiles des écoles qui, les années précédentes, avaient subi ou pas obtenu une mesure, ce qui avait été difficilement vécu par l'équipe enseignante et les familles.

Nous espérons que la Carte scolaire 2020 soit apaisée, qu'il n'y ait aucune tension dans les écoles, surtout après deux années difficiles et dans ce contexte sanitaire particulier. C'est pour cela que l'UNSA Éducation a proposé dans les documents fournis pour le groupe de travail qu'il n'y ait aucune fermeture cette année (ce qui permettra aussi de répondre aux annonces de Jean-Michel Banquer), d'ouvrir une classe dans les écoles aux effectifs chargés, particulièrement pour les écoles en REP, en CAPÉ, à 2 ou 3 classes, ou avec une ULIS et de faire des classes de 24 GS lorsque c'est possible.

Madame la Directrice, le confinement vous a contraint de reporter ce CTSD initialement prévu le 31 mars à ce vendredi 10 avril 2020, comme ce que nous avons souhaité. Quel sera le nouveau calendrier des opérations de Cartes scolaire ? L'UNSA Éducation est attachée à la phase de juin qui permet de garantir l'équité entre les écoles et de ne pas prendre des mesures de fermeture à la rentrée, cela est toujours très difficile pour les collègues et les familles qui les subissent. A quelle date se tiendra le CDEN ? Des instructions ministérielles demanderaient qu'il se tienne en avril, même si tous les maires n'ont pas été élus ?

Que l'équité soit garantie au maximum à cette Carte scolaire, les délégués de l'UNSA Éducation y veilleront.

Les délégués de l'UNSA Education de Vendée